

Votre regroupement de crédits

Regroupez vos crédits en une seule mensualité !

Nos courtiers Immoprêt spécialisés en regroupement de crédits vous accompagnent dans le choix de votre assurance emprunteur.

Notre mission : analyser votre situation financière et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

Nos courtiers sont certifiés IOBSP, garants du respect des normes bancaires et de la législation en vigueur.



Pourquoi réaliser un regroupement de crédits ?



Alléger vos mensualités.



Améliorer la gestion de votre budget.



Baisser votre taux d'endettement.



Favoriser le financement d'un nouveau projet.



Obtenir une trésorerie supplémentaire.

Pourquoi choisir nos courtiers Immoprêt ?

 **Votre principal allié pour trouver la meilleure offre :**
Nos courtiers recherchent la solution la plus adaptée à votre projet. Ils vous conseillent également sur les exigences de chaque organisme et vous accompagnent à chaque étape dans la constitution de votre dossier.

 **Un accès simplifié au crédit :**
Grace à nos partenariats stratégiques, vous bénéficiez de solutions adaptées, négociées aux meilleures conditions du marché.

 **Expertise, proximité et réactivité :**
Nos experts vous répondent rapidement et instruisent au plus vite vos demandes. Ils établissent un premier bilan de votre situation avant d'interroger leurs partenaires pour vous proposer des solutions de financement.

 **Votre satisfaction, notre priorité :**
Choisir Immoprêt, c'est faire le choix d'une approche humaine, rigoureuse où chaque détail est soigneusement orchestré pour vous assurer d'être correctement protégé en toutes circonstances.

Les étapes de votre financement :

- 1 Analyse du projet afin de voir s'il est réalisable
- 2 Constitution du dossier
- 3 Présentation des solutions de financement proposées
- 4 Édition de l'offre de prêt
- 5 Déblocage des fonds et remboursements des crédits rachetés

immoprêt



2026

PALMARÈS FRANCE **Capital**
MEILLEURES ENSEIGNES

QUALITÉ DE SERVICE
"Courtiers en crédit immobilier et rachat de crédit"
avec statista

4,9/5 sur plus de 13 900 avis Google*

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

IMMOPRET - SAS au capital de 1.085.610€ - Immeuble Etoile Pleyel - 4 allée de Seine - 93285 Saint Denis Cedex - RCS BOBIGNY 425 047 883 - Immatriculée à TORIAS sous le numéro 18 006 519 (<http://www.orias.fr>) en tant que et Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), Courtier en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) pour le crédit immobilier, Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP) pour le Regroupement de crédits et de la société Empruntis pour le Crédit à la consommation. Réseau d'agences franchisées juridiquement et financièrement indépendante. Consultez la liste de nos partenaires sur www.immopret.fr. Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - site : <http://acpr.banque-france.fr>), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix (10) jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Crédit photo : elements.envato.com/ FlamingoImages *En décembre 2025